



Addendum / Addenda

No./N^o
1

Project Description / Description de projet U-66 115kv Outdoor Substation / U-66 Sous-station extérieur 115kv		
Solicitation No./ No de sollicitation 15-22066	Project No./N ^o de projet	W.O. No./N ^o d'ordre de travail
Project Engineer / Ingénieur de projet Maurice Richard		Date 12 th August, 2015
<p>Notice: This addendum shall form part of the tender documents and all conditions shall apply and be read in conjunction with the original plans and specifications.</p>		<p>Nota: Cet addenda fait partie intégrale des dossiers d'appel d'offres; toutes les conditions énoncées doivent être lues et appliquées en conjonction avec les plans et les devis originaux.</p>

In french Specs / Dans le Devis français

Sous Annonce Achatsetventes, à l'article 2. VISITE DU SITE OBLIGATOIRE, enlever et remplacer avec ce qui suit :

2. VISITE DU SITE OBLIGATOIRE

Les soumissionnaires ont l'obligation de participer à une des visites du site à la date et à l'heure prévues. Les soumissionnaires qui ont l'intention de présenter une soumission doivent envoyer au moins un représentant à cette visite.

Les visites de chantier se tiendront le 12 août et le 14 août, 2015 à **9 :00**. Rencontrer Maurice Richard à l'édifice U-66, entrée principale, campus d'Uplands I, Ottawa, ON. Les soumissionnaires qui, pour une raison quelconque, ne peuvent pas participer à la visite à la date et à l'heure prévues ne pourront obtenir un deuxième rendez-vous; leur soumission sera donc considérée comme non conforme. **AUCUNE EXCEPTION NE SERA FAITE.**

Pour prouver qu'ils ont participé à la visite du site, les soumissionnaires ou leurs représentants DOIVENT signer, lors de la visite, le formulaire de participation élaboré par l'autorité contractante. Les soumissionnaires ou leurs représentants ont la responsabilité de vérifier s'ils ont bien signé ce formulaire avant de quitter le site. Les soumissions présentées par des soumissionnaires qui n'ont pas participé à la visite du site ou qui ont oublié de signer le formulaire de participation seront considérées comme non conformes.

Sous Annonce Achatsetventes au 3^{ième} paragraphe :

Fournir nouvelle sous-station extérieur 115kv à l' édifice de U66, **enlever et remplacer avec ce qui suit :**

Le soumissionnaire remettra deux enveloppes. La première portera la mention « Qualification technique » et la seconde, « Offre ».

La **première enveloppe** contiendra la description détaillée de trois projets réalisés antérieurement par le soumissionnaire, qui serviront de référence. On y indiquera le travail exécuté, le coût approximatif du projet, sa durée et le nom du gestionnaire qui l'a mené à bien. Les descriptions se rapporteront aux travaux effectués sur des systèmes fonctionnant à une tension de plus de 69 kV, y compris sur de l'équipement fonctionnant à une tension supérieure à 69 kV. S'y ajoutera une lettre de recommandation du propriétaire pour au moins un des projets présentés.

En plus des trois projets servant de référence, la première enveloppe confirmera que le soumissionnaire possède les qualifications que voici :

- enregistrement de la CSPAAT pour la classe 4124-001 concernant les lignes de transport d'électricité et de télécommunications;
- liste des employés à temps plein actuellement au service direct de l'entreprise et leurs compétences, correspondant aux formations et aux certifications qui suivent, par ordre d'importance décroissant :
 - code de protection pour le travail dans les services publics de l'IHSA;
 - certification de monteur de lignes sous tension Sceau rouge 7244 ou 434 A des collèges de l'Ontario;
 - formation ou expérience, ou les deux, en terminaison des cônes de contrainte pour câbles à moyenne tension;
 - formation ou expérience, ou les deux, en réglage par phase des moyennes tensions et en rotation de phases;
 - formation ou expérience, ou les deux, en tirage et installation de câbles à moyenne tension;
 - formation ou expérience, ou les deux, en appareillage de connexion pour moyenne tension;
 - certification de compagnon monteur de lignes.

La première enveloppe renfermera toutes les exigences qui précèdent, faute de quoi, la proposition sera rejetée et la seconde enveloppe ne sera pas décachetée, mais renvoyée intacte au soumissionnaire.

La **deuxième enveloppe** contiendra le formulaire d'offre mentionné dans la section : « instructions aux soumissionnaires ».

END / FIN